

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2006

1. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

a. BATIMENTS

- **Restaurant scolaire** : peinture terminée sauf la laverie qui sera réalisée aux prochaines vacances ; réparations diverses commandées auprès de l'entreprise COUDREAU. Les huisseries devraient être nettoyées.
- **Salle des fêtes** :
 - o Reprise des travaux ce jour ; réunion de commission ce mois-ci pour vérifier les plus values et les moins values. Le bâtiment devrait être hors d'eau le 15 mai ;
 - o Commander la scène et le matériel (tables et chaises) : préparer le cahier des charges. Pour la partie sonorisation : le restaurant scolaire est déjà équipé, pour la salle de réunion n°1 et n° 2 l'ancienne sono sera récupérée. Pour la grande salle : devis de 2.639,57 € TTC de « Sono-live » de Chiché pour une sonorisation nouvelle. Le conseil donne son accord.
 - o Voir en commission le carrelage du hall et des salles de réunion.
- **Aménagement de la cour du presbytère**
 - o Devis en cours pour la couverture du petit toit prévu pour les petits curieux, le four et la couverture, l'agrandissement du garage et la hotte du four
- **Maison de retraite** : Mme MERCERON attire l'attention sur la sécurité des enfants de la garderie pendant les travaux. A ce sujet, Mr le maire informe que les travaux seront sécurisés tant au niveau des enfants fréquentant la garderie que de la sortie des engins sur la nationale pendant le terrassement.
- **Parking derrière la mairie** : Mr MERCERON souhaiterait que l'on aménage l'ensemble de ce site autour du four qui améliorera le bourg et son environnement ;
- **Chauffage de la salle de gym** : 1800 € TTC pour le transfert des aérothermes.

b. VOIRIE

La réunion de la commission a eu lieu le 6 mai :

- Panneau à l'entrée de CHICHE (rue du Stade) : la commission propose de le repositionner juste avant le chemin d'Artoreau en entrant dans l'agglomération. Voir avec la DDE pour le panneau de sortie d'agglomération sur cette voie.
- Parking de la Place St Martin (en face Mr et Mme FAURET) : à la demande du CONSEIL GENERAL en date du 20 avril : suite à une difficulté de circulation en raison de véhicules mal stationnés le jeudi 13 avril vers 18 h 25, un essai a été fait pour interdire le stationnement d'un côté de la voie intérieure de la place St Martin, mais ce système ne satisfait pas les riverains. Un rendez-vous est fixé avec le service transport du Conseil Général pour envisager le déplacement de l'arrêt.
- Lotissement du Pinier : à la suite de la consultation du conseil des jeunes, le thème des planètes est retenu. Exemples : « rue du soleil », « allée de saturne » et « rue Jupiter ». Le conseil retient sur ce thème les propositions d'un habitant de la commune pour « allée du soleil levant » ; « rue de la planète bleue », « rue de la pleine lune », « rue du clair de lune », « rue de Vénus », « les pléiades ».
Après en avoir délibéré, le conseil décide de choisir : « rue des Pléiades » (rue entre les CIL) et « rue du Soleil Levant » pour celle qui relie la rue du Stade au Chemin d'Artoreau.
- Plate forme pour les poubelles : 11 supplémentaires ont été demandées auprès de « Cœur du Bocage » ;

- Bilan sur les ragondins : 170 ragondins ont été capturés dans le cadre de l'opération collective financée par la commune et l'association ;
- Terre végétale : quelques personnes demandent que la commune livre la terre. Or le conseil avait décidé un prix net non livré à 3 € le m³. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas faire la livraison et seules les personnes de la commune en bénéficient.
- Arrosage du stade : essai pour un matériel d'occasion avec un tracteur et prévoir un moteur électrique à l'avenir si ce matériel donne satisfaction.
- Un jeune est actuellement en TIG : travail satisfaisant

c. VIE SCOLAIRE

- Facturation cantine par prélèvement direct : système à revoir plus précisément avec le Trésorier : le principe semble très compliqué et non gratuit pour l'utilisateur.
- Conseil des jeunes :
 - o Visite des lieux publics : des remarques et suggestions ont été faites par les jeunes
 - o Espace vert des Genêts : le conseil décide d'accorder un budget de 1000 € pour achat de jeux pour enfants et d'un banc ;
 - o Fresque sur le mur du club house : budget prévisionnel de 1000 € : affaire à suivre.

d. VIE ASSOCIATIVE

Commission agrandie (vie associative + communication) le 20 avril

- TTC : réunion le 22 mai à 20 h 30 avec les exposants de 2004 ;
- Chichéens de l'Yonne : la commission propose un programme.
- 14 juillet : visite des chantiers en cours : prévoir des casques de sécurité pour le public ;
- Marché fermier : peu de producteurs mais une variété de produits intéressante ; tir du feu d'artifice depuis la cour de l'école ou de l'atelier municipal, à voir avec le fournisseur.
- Réunion des présidents d'association en septembre prochain ;
- Mme GOURDON signale qu'elle accompagne les employés pour les états des lieux du restaurant scolaire depuis sa réfection.

e. COMMUNICATION

- réunion publique : proposition pour le 14 juin 2006 à 20 h 30 au restaurant scolaire.
- bulletin municipal 2006 à préparer : réunion préparatoire le 7 juin à 18 h.
- Mme VERGNAUD intervient pour la présentation du site internet qui vient d'être faite à la maison des associations: présentation trop rapidement, refaire une réunion spéciale pour une présentation correcte. Félicitations à Thomas VERGNAUD pour le travail réalisé jusqu'à maintenant.

2. ALLEE DES 4 BORNES

Monsieur le maire rappelle l'historique de ce dossier.

- 1- Depuis la dernière réunion de conseil, le maire avait proposé d'étudier un plan dénommé « *édition provisoire* », remis à chaque conseiller ce soir et joint en annexe.
- 2- Par suite et à la demande des « Randonnées Chichéennes », Mr le Maire a écrit à Mr DE BEAUREGARD pour une nouvelle proposition.
- 3- Un courrier a été envoyé le 18 avril au propriétaire avec un nouveau plan qui tenait compte des vœux de l'association.
- 4- Une réponse du propriétaire en date du 25 avril a été reçue en mairie dont copie a été transmise à chaque conseiller.

Mr MERCERON n'admet pas les termes du courrier de Mr De Beauregard qui ne parle pas du dernier plan qui a été envoyé. Comme cette dernière réponse semblait peu claire, Mr le maire a rappelé pour se faire confirmer et éclaircir les termes du courrier : le propriétaire n'accepte pas la proposition faite par courrier du 18 avril 2006 et reste sur sa dernière proposition.

La question qui est posée ce soir à l'ensemble du conseil municipal est la suivante :

« Le conseil vote pour l'échange de 8 ha de bois en bordure du lotissement de la Forêt, le bornage à la charge du groupement foncier ainsi que les frais d'acte et l'accès libre au site des 4 bornes ».

Mr MERCERON explique au préalable son vote contre cette proposition : en effet, dès le début de cette affaire, il a approuvé la procédure d'échange de l'allée des 4 bornes, car il était question d'échange de tout ou partie du bois de la chapelle st Martin. Les raisons avancées dans la réponse de Mr De Beauregard ne tiennent pas la route ;

Vote à bulletins secrets :

Nombre de votants : 14

Résultat du vote :

Oui pour l'échange : 10

Non : 2

Blancs : 2

3. AVENANTS AU MARCHE DE LA SALLE DES FETES

Retrait de ce sujet de l'ordre du jour, car difficultés avec l'entreprise et l'architecte pour comprendre de façon claire les travaux en plus value ou en moins value.

4. LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES CONCERNANT LE MOBILIER DE LA SALLE DES FETES

Consultation à lancer pour différents matériels. Voir pour des tables rectangulaires qui peuvent se transformer en tables rondes ou ovales. Rideaux de scène et claustras, chaises, vaisselles supplémentaires, chambre froide.

A propos du compteur du SIEDS : le maire a contacté le directeur du SIEDS qui devait nous tenir informés de la suite de cette affaire. Pas de réponse à ce jour.

5. P.V.R. A BELLEVUE

Suite à une demande de C.U. pour la parcelle qui touche le jardin de Mr et Mme OSORIO GOZA située à Bellevue, un courrier du SIEDS propose au conseil municipal de créer une PVR pour la desserte de cette parcelle ou bien une alimentation en desserte unique.

Mr VINCENT Jean-Pierre demande si cette parcelle est prévue dans une zone urbanisée dans le PLU. La réponse est négative : cette parcelle n'est pas située en zone urbanisable. Le conseil décide de choisir la desserte unique.

6. DEMANDE DE SUBVENTION PAR « LES AMIS DU THEATRE »

Un courrier de demande de subvention a été reçue en mairie le 5 mai 2006. Le total des devis transmis s'élève à environ 5.000 € pour la réalisation des tribunes et du terrassement. Le maire propose de prendre une décision lors de la prochaine réunion. On peut d'ores et déjà considérer que le terrassement concerne le foncier et les tribunes sont démontables.

7. DEMANDE DE SUBVENTION PAR LES RESTOS DU CŒUR

Le conseil refuse.

Vote à main levée : 4 oui

5 abstentions

5 non

8. QUESTIONS DIVERSES

- a. Retraite de Monsieur EMAURE Roger au 1^{er} juin 2006. Une cérémonie officielle sera organisée le 2 juin à 18 h 00 au restaurant scolaire. Les conseillers municipaux, les municipalités précédentes, les collègues actuels et passés seront invités.
- b. Pour information : Annulation de la course poursuite sur terre prévue en juin pour faute d'homologation du terrain. Le sous-préfet refuse l'organisation de la course cette année..
- c. Autre information : 22 élèves de la commune fréquentent l'école de musique de Bocage

Prochaine réunion du conseil : 6 juin 2006

Commission Bâtiments : le 20 mai 2006 à 9 h

Commission Voirie : le 3 juin à 10 h